

Délibérations du Conseil

du 22 mars 2018



Les détails des délibérations est à retrouver sur le site de la CCFL.

1. Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation accordée par délibération du 24 avril 2014

Afin de faciliter le fonctionnement de la Communauté de communes Flandre Lys, les élus ont autorisé le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, la notification, l'exécution et le règlement des marchés passés sous la forme d'une procédure adaptée.

2. Finances : Budgets

Les élus ont validé l'adoption du compte administratif 2017 pour les budgets suivants : Général, REOM, ZA du Bois à Fleurbaix, ZA des Graissières à Lestrem, ZA de la Maurianne à Estaires, ZA du Paradis à Lestrem, le budget annexe du Gîte et écolodges, du Port et de l'Office de Tourisme Intercommunale.

Les élus ont également validé l'adoption du compte de gestion 2017 et l'affectation de résultat 2017 sur 2018 pour ces mêmes budgets. Le BP 2018 a également été voté pour les budgets citées ci-dessus.

3. Finances : Vote des taux d'imposition applicables aux taxes directes locales pour 2018

Les élus ont décidé de ne pas augmenter le niveau d'imposition des entreprises (CFE) et des ménages (taxe d'habitation, taxes foncières) et ont ainsi voté les taux suivants pour 2018 (identiques à ceux de 2017), à savoir :

- Taux de TAXE D'HABITATION : 11.61 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI : 0 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 2.16 %
- Taux de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES : 25.32 %

4. Finances : Dotation de solidarité communautaire 2018

Les élus ont acté le versement de la Dotation de Solidarité communautaire pour l'année 2018 aux communes membres, pour une enveloppe globale de 1 600 000 €. Cette enveloppe est répartie selon le tableau ci-dessous :

REPARTITION DE LA DSC 2018 PAR CRITERE ET PAR COMMUNE							
	Population DGF	Potentiel fiscal	Attribution de compensation inversement proportionnelle	longueur voiries	Produit de fonctionnement / habt *	Total en euros *	En euros/habt
	5%	45%	40%	5%	5%		
Estaires	12 760	144 942	104 788	11 787	9 895	284 171	44.51
Fleurbaix	5 341	60 316	55 675	5 913	11 341	138 586	51.87
Haverskerque	3 020	44 832	147 465	5 345	14 451	215 113	142.36
La Gorgue	11 681	64 910	21 148	8 161	6 607	112 507	19.25
Laventie	10 096	131 909	198 368	5 372	10 618	356 362	70.55
Lestrem	8 982	53 906	26 331	15 422	7 427	112 068	24.94
Merville	19 962	136 440	44 778	22 025	8 253	231 458	23.18
Sailly sur la lys	8 159	82 745	41 446	5 976	11 409	149 735	36.68
total	80 000	720 000	640 000	80 000	80 000	1 600 000	

5. Finances : Modification du tableau des effectifs

Les élus ont validé le tableau des effectifs indiquant la suppression d'un poste de technicien paramédical de classe normale (catégorie B) et de créer un poste d'attaché hors classe (catégorie A) dans le cadre des avancements de grade.

6. Santé : Appels à projets

Dans le cadre de sa politique de santé, les élus ont décidé de subventionner les appels à projets suivant :

- Rencontre sportive le 12 avril 2018 par l'association ADEP de Fleurbaix : 200€
- Programme d'animation et d'information sur l'activité sportive dans le cadre du « Parcours du cœur » le 15 avril par le Centre Socio culturel de Saily sur la Lys : 500€

7. Sports et animations : Subventions au mouvement sportif

Les élus ont acté les subventions suivantes :

- 1931 € pour l'accompagnement de sportifs en compétition
- 1320 € pour les résultats des sportifs en compétition
- 1500 € à « L'entente pongiste Estaires » pour l'organisation d'un championnat national
- 10 000 € à « Flandre Lys Natation » pour leur développement
- 1300 € au « Signal du Baudet d'Estaires » pour leur intervention dans le cadre de l'organisation de l'inauguration du Centre Aquatique Flandre Lys

8. Sports et animations : Aménagement du Port de plaisance de la CCFL situé à Haverskerque

Dans le cadre de l'aménagement du port de plaisance, les élus ont validé :

- l'installation de pontons et le renforcement des berges permettant l'amarrage des bateaux
- l'installation de clôture et portails afin de sécuriser le site
- le remplacement des infrastructures obsolètes.

9. Logement et affaires sociales : demandes d'aide à l'accession à la propriété

Les élus ont acté les 3 dossiers déposés dans le cadre de l'action 5 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL et ainsi autorisé le versement de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 euros dans le cadre de chacun de ces 3 dossiers.

10. Logement et affaires sociales : demandes d'aide à la production de logements

Les élus ont accepté les 3 dossiers déposés dans le cadre de l'action 4 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL et ont autorisé le versement de ces subventions aux communes de Fleurbaix et Lestrem, à hauteur de 73 800€ pour chacune.

11. Logement et affaires sociales : déclaration de mise en location

Les élus ont approuvé le principe de la mise en œuvre de la déclaration de mise en location sur les périmètres dressés par les communes intéressées. Dans ce cadre, ils permettent la communication par voie électronique de la demande et ont décidé des modalités de dépôt et de lieu.

12. Développement touristique : Projet d'aménagement de la véloroute de la Lys

Dans le cadre du développement touristique, les élus ont validé l'aménagement de la véloroute de la Lys, conformément aux éléments définis, le lancement de la consultation ainsi que les travaux en découlant. Le Président est autorisé à signer toute convention permettant l'aménagement des chemins auprès de VNF et des tiers concernés par le projet (propriétaires privés, riverains, ...). Il a également été décidé de solliciter l'Etat pour une dotation de soutien à l'investissement public local à hauteur de 40 % maximum du montant total du projet.

13. Développement touristique : Fonds de concours pour le projet de halte fluviale à Merville

Les élus ont autorisé le versement à la commune de Merville de la somme maximale de 400 000 euros, dans le cadre du Fonds de concours pour le projet de halte fluviale.

14. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Evolution du schéma de mutualisation

Les élus ont acté l'évolution du schéma de mutualisation.

15. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Approbation de Modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Dans le cadre du transfert de compétence juridique, les élus ont approuvé les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 30 Janvier 2018. Ils ont également approuvé « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat.

16. Juridique : Définition de l'intérêt communautaire

Les élus ont acté la définition de l'intérêt communautaire qui sera annexé aux statuts de la Communauté de communes.

17. Affaires sociales : Création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Les élus ont décidé d'enclencher toutes les démarches pour la création d'un CIAS et de lui confier la mise en œuvre d'une action sociale d'intérêt communautaire avec des actions définies. Ils ont décidé d'établir le siège du CIAS au siège de la CCFL et de se donner un délai pour définir et affiner les champs d'intervention futurs d'une action sociale d'intérêt communautaire selon les modifications de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale à venir.

18. Développement économique : Zones d'activités Flandre Lys – prix de vente des terrains

Les élus ont acté le prix de vente des terrains consacrés au développement économique sur la commune de Merville uniquement à 5 € HT le m², hors frais d'acte de vente et de préciser que les terrains des futures zones d'activités en dehors de

la commune de Merville seront commercialisés à hauteur de 10 € HT du m².

19. Développement économique : Création d'un campus aéronautique

Les élus ont validé l'aménagement d'un campus aéronautique avec la présence d'une résidence étudiante, d'un pôle culturel, sportif, éducatif et un pôle restauration. Ils ont validé le lancement de la consultation pour une première résidence étudiante de 50 logements. L'Etat sera sollicité pour une dotation de soutien à l'investissement public local à hauteur de 40 % maximum du montant total du projet.

20. Administration Générale : Exercice de la compétence SAGE : Représentation des communes au sein de l'USAN et du SYMSAGEL

21. Administration Générale : Election d'un Vice-Président

Les élus ont élu, au scrutin uninominal à bulletin secret et à la majorité absolue, Monsieur Ravet en tant que Vice-président de la CCFL.